



Association « Les Amis de la chapelle San Peïre »
240, chemin du Château
06640 Saint-Jeannet
Enregistrée à la sous-préfecture de Grasse n°0061023933
chapelle.sanpeire@free.fr

Compte-rendu de l'assemblée générale du 15 mars 2013.

Soixante cinq personnes sont présentes ou représentées, dont J.M. Sempéré, Maire de Saint-Jeannet, Christian Séguret, adjoint et Pierre Arnaudon, délégué au patrimoine.

Avant de commencer la réunion, deux adhérentes d'un club de marche de La Gaude nous font part de leur initiative de « marche pour la chapelle », qui aura lieu le 20 avril (10 euros par participant).

Monsieur M.J. Sempéré prend la parole pour annoncer l'inauguration du nouveau « Point Info-Tourisme », le 6 avril.

L'assemblée générale proprement dite commence par la lecture de son rapport moral par Thérèse Arnaudon, présidente, (pièce jointe).

Notez au passage, que notre fête aura lieu le dimanche 30 juin et uniquement en fin d'après-midi et en soirée avec barbecue et concert de jazz.

Monsieur le Maire rappelle que la commune a déjà investi 70 000 euros en achat de terrain, d'un échafaudage et bâchage du bâtiment. Pour diminuer le coût des travaux, la mairie s'oriente vers un chantier confié à des « jeunes » en insertion. Une consultation d'architectes sera faite pour reprendre le projet. Il adresse ensuite ses félicitations à tous les bénévoles qui donnent de leur temps.

Notre trésorier, M. Alain Falcoz, fait ensuite le rapport financier, (pièce jointe). Les comptes ont été vérifiés par M. Roger Cane. L'assemblée lui accorde son quitus.

Mme Marie-Paule Marcé, secrétaire rappelle que le montant des cotisations reste inchangé : 20 euros pour une personne et 30 pour un couple.

Ensuite, on passe à l'élection des membres du conseil d'administration. M. Philippe Bescond a démissionné pour raisons personnelles et conformément à nos statuts, deux autres membres du conseil d'administration ont été tirés au sort comme sortants. Il s'agit de Thérèse Arnaudon et Hélène Abdeselem. Tous les deux ont décidé de se représenter et Madame Evelyne Chazez a fait acte de candidature, pour rentrer à notre conseil d'administration. Toutes les trois sont élues à l'unanimité.

Le conseil d'administration se déroulera ultérieurement pour élire les membres du bureau.

Christian Séguret, adjoint aux finances, précise que le cahier des charges sera établi et que la Fondation du Patrimoine sera sollicitée.

La séance est levée à 19 h.45. Elle se termine par un pot convivial entre adhérents.

Le conseil d'administration, réuni le 11 avril 2013 a élu le bureau suivant :
Thérèse Arnaudon, présidente
Marie-Paule Marcé, secrétaire
Eliane Peirano, secrétaire adjointe
Alain Falcoz, trésorier
Hélène Abdeselem, Evelyne Chazez, Marie-Bé Falcoz et Jean Joguet, membres.